

*Questions au Feuilleton*

**FINANCES, COMMERCE ET QUESTIONS ÉCONOMIQUES**

ADOPTION DU 22<sup>e</sup> RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

**M. John Evans (Ottawa-Centre):** Madame le Président, si la Chambre y consent, je propose l'adoption du vingt-deuxième rapport du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques, rapport qui a été présenté aujourd'hui.

**Mme le Président:** La Chambre accepte-t-elle à l'unanimité la motion proposée par le député d'Ottawa-Centre?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

\* \* \*

● (1520)

**QUESTIONS AU FEUILLETON**

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

**M. John Evans (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Madame le Président, on répondra aujourd'hui à la question n° 4969.

[Texte]

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL ÉCONOMIQUE DU CANADA

Question n° 4969—**M. Orlikow:**

1. Qui est membre du conseil d'administration du Conseil économique du Canada et quelles sont leur adresse et leur profession?

2. Quels rémunération et avantages touchent le président du conseil d'administration, les directeurs, le président et le vice-président du Conseil?

**M. John Evans (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** 1. Le Conseil économique du Canada est composé d'un maximum de 25 membres à temps partiel et de trois membres à temps plein; toutes ces nominations relèvent du gouverneur en conseil. Le terme des premiers est de trois ans et celui des derniers, de sept ans. Les membres à temps partiel ne reçoivent aucune rémunération. Les membres à temps partiel sont les suivants:

Philip C. Barter  
Associé  
Price Waterhouse and Co.  
Vancouver

Roger Beauchemin  
Associé principal  
Beauchemin-Beaton-Lapointe  
Montréal

Raymond Blais  
Président  
Confédération des caisses  
populaires et d'économie  
Desjardins du Québec  
Lévis

Pierre Brien  
Vice-président  
Société immobilière du  
Canada (Mirabel) Ltée  
Ste-Scholastique

T. Earle Hickey  
Ex-ministre des Finances de  
l'Île-du-Prince-Édouard  
Charlottetown

Gordon Hill  
Vice-président  
Ontario Bean Producers  
Marketing Board  
London

Kalmen Kaplansky  
Chercheur supérieur  
Centre des droits  
de la personne  
Université d'Ottawa  
Ottawa

Pierre Lortie  
Président  
Bourse de Montréal  
Montréal

Paul-Emilien Dalpé  
Ancien chef syndical  
St-Jérôme

G. Campbell Eaton  
Directeur administratif  
Newfoundland Tractor and  
Equipment Co. Ltd.  
St-Jean

Shirley B. Goldenberg  
Professeur  
Faculté d'administration  
Université McGill  
Montréal

Gerald V. Schuler  
Administrateur en chef  
Co-operative College  
of Canada  
Saskatoon

Patrick Shimbashi  
Agriculteur  
Taber (Alberta)

Ralph G. M. Sultan  
Vice-président  
Starlaw Holdings Limited  
Toronto

David W. Slater  
Président  
Conseil économique du Canada  
Ottawa

Peter M. Cornell  
Directeur  
Conseil économique du Canada  
Ottawa

Patrick Robert  
Directeur  
Conseil économique du Canada  
Ottawa

Donald H. McDougall  
Associé  
Stewart MacKeen & Covert  
Halifax

Peter Podovnikoff  
Directeur général  
B. C. Central Credit Union  
Vancouver

Alastair H. Ross  
Président  
Allaro Resources Ltd.  
Calgary

Douglas P. Thomas  
Vice-président  
Toronto Investment  
Management Inc.  
Toronto

Roy Vogt  
Professeur  
Collège St-Paul  
Université du Manitoba  
Winnipeg

J. Irving Zucker  
Président  
Re-Vest Holdings Limited  
Hamilton

Les trois membres à temps plein (le président et deux directeurs) sont les suivants:

2. Rémunération: président—DM-2 (\$86,250 à \$101,500), directeurs (2)—GIC-8 (\$73,000 à \$85,920).

Autres avantages financiers: Le président et les deux directeurs ont droit aux avantages qu'offre le Régime de rémunération des agents de la haute direction et des agents de niveau équivalent de la Fonction publique.

\* \* \*

[Traduction]

**QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRE DE DÉPÔT DE DOCUMENTS**

**M. John Evans (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Madame le Président, si la question n° 4942 pouvait être transformée en ordre de dépôt de document, ce document serait déposé immédiatement.